



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
2958-2814**

Numéro 006, Mars 2024

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auré HAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel
“(RE)CUEILLIR
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître conférences, Université Alassane Ouattara

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Sjifactor : <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID : <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Études hispaniques

1. **La pragmática en la enseñanza del ELE/ L2:
aproximación a algunos manuales diseñados y usados en Camerún y España**
Roseline FOUODJI WAGOUM Epse DJATSA 1-19

Lettres Modernes

2. **Problématique de l'emploi de la virgule dans *Les Sept douleurs*
de William Aristide Nassidia Combarry**
Tilado Jérôme NATAMA..... 20-36
3. **La masculinisation de l'esprit féminin :
réalisme ou surréalisme dans *Le Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir**
Vincent NAINDOUBA & Serge Simplicie NSANA..... 37-50
4. ***Le roi de Kahel* de Tierno Monénembo : un roman historique à tonalité épique**
Komi Seexonam AMEWU..... 51-72
5. **Dynamique des langues et politique éducative au Mali**
Ousmane Ag NAMOYE & Aldiouma KODIO, 73-88

COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

6. **Description morphosyntaxique de l'adverbe du marka**
DAO Nébremy 89-107
7. **Cadre stratégique pour la refondation au Mali :
reconstruction et déconstruction d'une communication**
Adama KODJO..... 108-124

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

8. **Protection des sites archéologiques au Burkina Faso :
le cas du chantier école de Wargoandga**
Lassina SIMPORÉ & Fonyama Elise THIOMBIANO, épouse ILBOUDO 125-138

Histoire

9. **Coopération néerlandaise et développement socioéconomique
du Burkina Faso : cas du PDI/Z (1983-2006)**
Sébastien GUIPO..... 139-155
10. **Le contrôle de la production d'huile par le monopole d'état dans
l'Égypte antique sous domination gréco-romaine**
YAPI Fulgence Thierry 156-167
11. **Eschine et la paix à Athènes au ive siècle avant Jésus-Christ :
dialogue et négociations avec le royaume de Macédoine**
OULAI Fabrice & DAGO Thomas DADIE..... 168-180

- 12. Crises de succession au *Moogo*, de 1897 à 1983 :
cas du *Konkiistēnga* et *Tema***
François RIBOU..... 181-199
- 13. L'art plastique contemporain burkinabè sous l'influence de l'école
des *Avant-gardes* : analyse de quelques productions d'artistes**
Boukary DABAL & KY Jean Célestin..... 200-218
- 14. Les relations controversées entre les musulmans et l'administration
française dans la région de Grand-Bassam (1922-1949)**
Amon Jean-Paul ASSI,..... 219-236
- Géographie**
- 15. Des classes sous paillotes pour étendre l'accès à l'éducation
en milieu rural burkinabè**
Issiaka OUEDRAOGO, Goama NAKOULMA & Aude NIKIEMA 237-254
- 16. Impact des mesures barrières du covid-19 sur les revenus agricoles
des paysans dans la sous-préfecture de Lakota**
Jean-François Aristide GBODJE..... 255-271
- 17. Analyse de la dynamique spatio-temporelle de l'occupation du sol
dans la commune de Niakhar (Fatick, Sénégal) entre 2000 et 2022,
à travers des outils de la télédétection**
Ibrahima DIOUF & Mohamed Lamine NDAO 272-290
- 18. Variabilité climatique dans la Province du Mouhoun
au Burkina Faso de 1991-2021**
Amadou ZAN, Abdoul-Azize SAMPEBGO & Joachim BONKOUNGOU..... 291-302
- 19. Impacts des stations de lavage de véhicules sur l'environnement
et la santé à Korhogo**
DIOMANDE Gondo, Lacina Adama FOFANA & SORO Nambé Arouna..... 303-320
- 20. Exploitation agricole et dégradation forestière dans le département
de Soubré (sud-ouest de la Côte d'Ivoire)**
Mathieu Jonasse AFFRO, Assoh Hortance Aman Epse N'GUESSAN,
Nambegué SORO & Kouamé Felix KOUADIO..... 321-337
- 21. Disparités spatio-temporelles des formations sanitaires publiques
À Brazzaville en république du Congo**
Berchmans Giraldo Audron & Clotaire Claver Okouya..... 338-356
- 22. Recourir aux soins traditionnels à Ouagadougou :
une question de distance ?**
Sidbéniwendé Esaïe Yanogo 357-371
- 23. Des initiatives comportementales pour une gestion organisée
des déchets en commune V de Bamako (Mali)**
Seydou A. TOGOLA, Baba COULIBALY & drissa KELLY 372-386

Philosophie

- 24. Ce que la paix veut dire chez Nietzsche**
Ndéné MBODJI 387-398
- 25. Vers un auto-impérialisme du développement durable :
une analyse bioéconomique de la crise environnementale**
ABLO Ange & OUATTARA Attchoumounan Paulin 399-417
- 26. Platon, Abû Nasr al-Fârâbî et Rousseau :
à propos de l'éducation. Enjeux de la réflexion pour Afrique**
Pamphile BIYOGHE & Alain BOULINGUI MOUSSAVOU 418-429

Anthropologie et sociologie

- 27. Les facteurs explicatifs du retour à la défécation à l'air libre
dans la commune de Karimama au Nord-Bénin**
Soulé EL HADJ IMOROU..... 430-443
- 28. Crise sécuritaire, écoles bilingues et irrédentisme linguistique
au Burkina Faso**
Zomenassir Armand BATIONO..... 444-457
- 29. Pratiques potières dans le District de la vallée du Bandama en Côte d'Ivoire**
Dja Flore KOUASSI-LAGO, Drissa DIARRASSOUBA Bintou TIOTE,
Saran CISSOKO COULIBALY & Lacina COULIBALY 458-475
- 30. Perceptions du VIH et non-observance au traitement antirétroviral
chez les personnes vivant avec le VIH suivies à l'hôpital de jour
du CHU de Bouaké (Côte d'Ivoire)**
Yéchinmédjo SORO..... 476-488
- 31. Perceptions sociales de la gravité de l'ulcère de Buruli chez les
communautés Baoulé et Bété de Taabo, Djébonoua et Daloa (Côte d'Ivoire)**
Navouon FANNY & Koffi Dermane KOUAKOU..... 489-502
- 32. Analyse des tendances lourdes à l'objectivation du projet
de gestion durable des mangroves à Ouidah au Bénin**
Appolinaire D. GNANVI 503-519
- 33. Structures publiques et privées dans la lutte contre
le VIH/sida à Bouaké : ambivalences et logiques**
Affoua Toutouwa Marie ADOU, Dimi Théodore DOUDOU,
Zié Adama OUATTARA & Lorraine Nadia KOUADIO..... 520-543

Science de l'éducation

- 34. Les difficultés de l'expression orale des étudiants arabophones libyens,
cas des étudiants du département de français de Waddan**
Fodé Baba KEITA..... 544-557

Sciences juridiques et politiques

- 35. An assessment of the challenges of representation
of Cameroonian women in politics**
Stanley Chung DINSI..... 558-575



Les difficultés de l'expression orale des étudiants arabophones libyens, cas des étudiants du département de français de Waddan

Fodé Baba KEITA

*Faculté de pédagogie de Waddan,
Université Al Jufra Libye,
Email : camaraf22@yahoo.fr*

Résumé

La présente étude analyse l'apprentissage du français comme langue seconde en Libye. En effet, pôle de formation des futurs enseignants, la faculté de pédagogie de Waddan de l'Université d'Al Jufra a pour vocation de doter les étudiants du département des compétences linguistiques en français. Celle-ci leur permet d'enseigner à la fin de leur cursus universitaire. Grâce à une étude réalisée auprès des étudiants du département de français de l'université Al Jufra, l'étude a rendu compte de leurs difficultés à s'exprimer en langue française. Cela remet en question la mission assignée à cette faculté. C'est pour cela cette étude a été initiée. L'objectif de ce travail est de découvrir les difficultés qui entravent l'expression orale des étudiants du début ou même pendant le processus d'apprentissage. L'étude propose des recommandations pour pouvoir efficacement résoudre les difficultés des apprenants afin d'améliorer leurs compétences langagières.

Mots clés : apprentissage- compétences - difficultés - expression - professeur

The difficulties of students' oral expression libyan arabophones, case of students from the waddan french department

Abstract

This study analyzes the learning of French as a second language in Libya. Indeed, a training center for future teachers, the Waddan Faculty of Education at Al Jufra University aims to provide the department's students with French language skills. Those allow them to teach at the end of their university studies. Thanks to a study carried out among students in the French department of Al Jufra University, the study revealed their difficulties in expressing themselves in French. This calls into question the mission assigned to this faculty. This is why this study was initiated. The objective of this work is to discover the difficulties that hinder the oral expression of students from the beginning or even during the learning process. The study offers recommendations to effectively resolve learners' difficulties in order to improve their skills.

Keywords: difficulties - expression - learning - skills - teacher



Introduction

L'oral est un outil précieux de communication entre les hommes. Il occupe une place prépondérante dans l'enseignement de la langue en général, française en particulier. Que ce soit en famille, au département ou dans la rue, s'exprimer à l'oral est incontournable.

De ce fait, l'objectif de l'enseignement / l'apprentissage de l'expression orale est de :

- développer les compétences des étudiants à s'exprimer en français ;
- mettre en pratique la capacité de l'apprenant à utiliser une expression orale plus précise et plus polyvalente.

Le français est la langue d'enseignement du département de français de la faculté d'éducation de l'université Al Jufra. Les étudiants doivent nécessairement maîtriser cette langue, qui est le français oral. Une grande partie de la communication se fait oralement entre les étudiants et les professeurs lors des séances pédagogiques. Ces interactions entre l'instructeur et les étudiants durant nos cours offrent aux étudiants l'occasion de pratiquer l'expression orale. Les étudiants ayant des déficits de bagage linguistique risquent de ne pas être en mesure de participer aux activités d'apprentissage en classe. La classe reste le lieu privilégié pour la maîtrise et l'apprentissage d'une langue étrangère. La communication n'est qu'un aspect de l'apprentissage d'une langue étrangère. Cet apprentissage vise aussi et surtout à améliorer quatre compétences chez l'apprenant. A juste titre, Marie Gaussel souligne l'importance sociale de l'oral : « La maîtrise des compétences orales et des habiletés de communication est un véritable instrument de pouvoir et d'ascension sociale » (2017, p. 1).

Cela témoigne une fois de plus la nécessité d'amener l'étudiant du département de Français à s'exprimer convenablement le français oral. L'objectif de tout apprenant est d'acquérir les quatre compétences dans l'apprentissage des langues étrangères. L'acquisition de ces compétences aidera nos futurs enseignants dans leur vie professionnelle et sociale. Il importe de noter que la maîtrise de ces quatre compétences que sont la compréhension écrite, la compréhension orale, l'expression écrite et l'expression orale est essentielle à l'apprentissage de n'importe quelle langue est primordiale pour pouvoir s'exprimer à l'oral.

S'exprimer au cours des discussions, parler pour faire des remarques ou pour engager un débat pourraient encourager les étudiants à prendre la parole « au cours de la conversation c'est la



coopérativité qui l'emporte sur la compétitivité ce qui n'est pas le cas des genres tels que la discussion, la dispute ou le débat » (Radosław Kucharczyk, 2012). La conversation est un excellent moyen d'entraînement pour l'apprenant afin de consolider son expression orale et de rendre son discours plus accessible. Cela peut être une source de motivation des étudiants à parler véritablement la langue française.

La problématique de cet article traite les difficultés de l'expression orale chez la grande majorité des étudiants du département de Français de la faculté de pédagogie. Le thème étant la difficulté orale, la présente étude compte répondre à deux questions fondamentales : quelles sont les causes véritables des difficultés au niveau de l'expression orale des étudiants ? Comment résoudre les difficultés des apprenants ?

En effet, d'une part, l'hypothèse conçue pour cette problématique, s'appuie sur l'idée que le manque de connaissances préalable du français avant d'entrer à l'université constituerait une entrave pour l'apprentissage du français. D'autre part, les lacunes rencontrées chez les étudiants à l'oral découlent de la timidité. Elles sont aussi d'ordres linguistiques tels que la phonétique, syntaxe, grammaire ou le manque de confiance. Soulignons également que les difficultés orales relèvent aussi d'une insuffisance de moyens didactiques, manque de matériel audio-visuel (laboratoire), de manuels (photocopies) dans la mise en œuvre de l'enseignement de l'oral.

L'objectif principal de cette recherche est d'identifier avec plus de précision les lacunes des étudiants, de découvrir les causes des difficultés que rencontrent les étudiants dans le domaine de l'expression orale. Faire ensuite des suggestions appropriées pour améliorer progressivement la compétence d'expression orale en français de nos étudiants.

Cette investigation est subdivisée en deux parties. La première est théorique. Elle aborde les concepts clés, l'enseignement/l'apprentissage de l'oral et sa place en classe de FLE. Une seconde partie expose le cadre méthodologique de notre recherche. Elle analyse et interprète les données recueillies par l'observation directe et l'enquête pour mettre en évidence les difficultés liées aux pratiques d'expression orale de nos apprenants. Ce travail formule des recommandations pour mieux prendre en compte les difficultés des apprenants.



1. Cadre théorique

1.1. Définition De d'oral

L'expression orale s'effectue avec le recours aux mots. Cela nécessite du locuteur une maîtrise des mots facilement compréhensibles. Pour ce faire, il doit de préférence utiliser les mots courants. Le mot « oral » désigne, d'une part, tout ce qui concerne la bouche ; d'autre part, il est produit oralement ou transmis par la parole. En linguistique, cela signifie quelque chose qui appartient à la parole. L'oral dans cette dernière définition consiste à l'émission des sons grâce à l'appareil phonatoire. Le petit Larousse illustré, considère que l'oral vient : « du latin os, ORIS, bouche, relative à la bouche, fait de vive voix, transmis par la voix, qui appartient à la langue parlée » (Larousse, 2012, p.759).

D'autre part le dictionnaire électronique Le Grand Robert, le définit comme ce : « qui se fait par la parole, qui est énoncé par la vive voix, qui se transmet de bouche en bouche. » (Le Robert, 2005, version 20.)

Selon le dictionnaire, le Petit Larousse, l'oral c'est ce qui se « fait de vive voix, transmis par la voix (par opposition à l'écrit) témoignage orale, tradition orale qui appartient à la langue parlée ». (Le petit Larousse, 1991, p. 720).

Quant à la didactique des langues, elle explique l'oral comme :

« [...] le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen des activités d'écoute et de production conduits à partir des textes sonores si possible authentiques ». (Le Robert, Paris, 2005, op.cit.)

Nous pouvons dire que l'oral est considéré comme tout ce qui est véhiculé par la voix. Elle est à la base de tous les échanges linguistiques, quelle que soit leur place dans la société ou dans la salle de classe. Les étudiants ont très souvent des problèmes au niveau de l'oral. Ils ont du mal à former correctement des phrases, à utiliser les verbes au temps précis. Ils ont aussi la peine à trouver des mots adéquats du vocabulaire à l'oral.

1.2. L'enseignement / L'apprentissage

Un éclaircissement conceptuel s'impose à ce niveau de l'étude des termes : oral, enseignement et apprentissage, d'après quelques dictionnaires et quelques auteurs, présentant différentes caractéristiques de l'Oral. Le XXI^e siècle a mis l'enseignement des langues au cœur de la vie



pédagogique. La didactique propose de plus en plus de nouveaux objectifs et contenus de communication. Cette innovation constante vise à faciliter à l'enseignement du français, mais aussi l'enseignement de la communication en F.L.E.

1.2.1. L'enseignement

L'enseignement est l'ensemble des activités déployées par l'enseignant directement ou indirectement pour passer un message. A la suite de cet enseignement, à travers des situations formelles semi-formelles, les étudiants effectuent des activités pour mieux s'approprier les contenus spécifiques. De ce fait, l'enseignement qui s'est imposé comme science de l'éducation ou didactique est l'ensemble des manières dont les enseignants transmettent des connaissances et des compétences aux apprenants.

1.2.2. L'apprentissage

L'apprentissage est un ensemble de mécanismes qui conduisent à l'acquisition d'une expertise de connaissances. L'acteur de l'apprentissage est appelé l'apprenant. Selon le dictionnaire, le Petit Larousse illustré, « le mot apprentissage prend son origine du latin « apprendre » qui veut dire saisir, c'est aussi acquérir la connaissance, l'information, l'habitude, apprendre un métier » (Le petit Larousse illustré, Larousse, paris, 2008, p.57).

Selon l'approche behavioriste, apprendre, c'est transmettre des savoirs. L'enseignant est l'émetteur qui fournit et facilite le processus de l'apprentissage de l'apprenant. En effet, il est le récepteur qui reçoit, décode et enregistre. Quant à Kramsch « L'apprentissage naît de l'interaction entre un individu jouant le rôle d'apprenant et d'un autre jouant le rôle d'apprenant et d'un autre jouant le rôle d'enseignant »¹.

1.3. La didactique/La pédagogie

La didactique est une science qui a pour objet l'étude des méthodes et des pratiques de l'enseignement de manière générale. C'est à dire, la transition efficace du savoir de l'enseignant à l'étudiant. Sur ce registre, Pierre Martinez affirme que : « [...] la didactique des langues est un ensemble de moyens, de techniques et de procédés qui concourent à l'appropriation, par un sujet donné, d'éléments nouveaux de tous ordres. » (Martinez Pierre, 1996, p.3-4)

¹ Kramsch C, interaction et discours dans la classe de langue, HATLER – CREDIF ; « LAL » p23.



La notion plus détaillée et plus satisfaisante de la pédagogie qui est l'art d'enseigner. Il s'agit, en effet, d'un ensemble de méthodes et de pratiques d'enseignement permettant de guider un apprenant (ou une personne) dans son apprentissage. C'est le fait d'apprendre quelque chose à quelqu'un. Elle étudie la relation qui existe entre l'enseignant à l'apprenant. Ainsi, la didactique se distingue de la pédagogie qui « est une réflexion appliquée au méthodiquement que possible aux choses de l'éducation. » (Emile Durkheim, 1938, p.10)

1.4. L'apprentissage oral

L'oral est un concept complexe et difficile à appréhender pour les débutants en langues étrangères. La tâche principale de l'enseignement oral est de préparer les étudiants à être indépendants. Il doit œuvrer à les rendre capables de communiquer dans un nouvel environnement linguistique. Selon Robert, l'oral est vu comme une spécialité, séparée de toute autre matière, qui est elle-même un objet d'enseignement, qui a ses propres méthodes, combine des activités et des moyens appropriés avec le but de « [...] munir l'apprenant d'un répertoire verbal oral, structuré, riche et diversifié qui lui permettra par la suite de s'adapter adéquatement aux situations d'interactions qu'il vit quotidiennement » (Chtatha, 2008 : 35).

L'oral s'apprend et s'enseigne. Il a ses propres caractéristiques et méthodes, conduisant l'enseignant à définir ce qui est propice et efficace pour apprendre l'oral, tels que : l'exposé ; le jeu de rôle ; l'entretien, les interviews ; le débat *etc.*

1.5. L'oral en classe de FLE

La compétence orale est un élément clé de la réussite sociale et professionnelle. De nombreux auteurs ont souligné l'importance de la langue parlée dans l'enseignement des langues. Il importe de retenir Roulet, pour lui, « L'oral joue un rôle d'autant plus important qu'il intervient de manière à la fois plus subreptice et plus constant, et donc moins aisément contrôlable, que l'écrit dans la construction de l'image de soi et le développement des relations avec les autres. »

L'éducation orale constitue une interaction légitime entre le professeur et l'étudiant. Elle permet à ce dernier, par la participation et l'écoute, de jouer un rôle important dans le processus d'apprentissage et d'acquisition, de s'exprimer et de modifier les questions et les réponses. L'enseignement de la langue orale est défini par Halte comme suit : « [...] l'oral c'est en effet l'écoute tout autant que l'expression, le silence tout autant que la parole, le jeu des regards autant que celui des mots aussi la gestion des échanges et de prise de parole. (2002 :16). »



L'expression orale dans l'enseignement des langues étrangères est un véritable moyen d'échange entre les apprenants et entre les professeurs et les étudiants. La communication facilite l'apprentissage et la conversation des apprenants. Cependant, certains apprenants s'expriment oralement dans une langue étrangère avec un vocabulaire faible et des phrases moins structurées. Ils retrouvent dans une situation délicate. Ce malaise le décourage, lui fait craindre de parler et retarde à plusieurs titres son apprentissage.

2. Cadre pratique

À la fin de leur cursus universitaire, les étudiants doivent atteindre un niveau de compétence langagière suffisant pour réussir leurs études. Cependant, c'est l'inverse qui se produit, la majorité des étudiants du département est incapable de s'exprimer véritablement en français. Les étudiants inscrits au premier semestre font leur premier contact avec la langue française. Du coup ils font face à une incapacité. Celle-ci les empêche de s'exprimer, et d'accéder au savoir dans la langue étrangère.

Les études sur les conditions d'apprentissage des séances d'expression orale sont effectuées auprès des étudiants du département de français de la faculté de pédagogie de Waddan de l'université Al Jufra. Celles-ci font ressortir un sérieux problème de maîtrise de la langue étrangère par les apprenants.

En Libye, le français est une langue étrangère qui n'est parlée qu'en classe. Cet environnement sociolinguistique affecte les résultats attendus. Signalons que dans la cour de la faculté et à la maison, les étudiants ne s'expriment qu'en arabe. Cela ne favorise pas une bonne maîtrise de l'expression orale dans la langue étrangère de l'apprenant.

2.1. Méthodologie de l'enquête

Afin d'identifier la source de la problématique, des informations ont été collectées auprès des étudiants du 3^e, 4^e, 5^e et 6^{ème} semestre du département de français. Ils partagent une langue commune, l'arabe est leur langue maternelle. Ce groupe d'étudiants a été sectionné parce qu'ils avaient passé deux ou trois ans d'apprentissage dans le département de français. Si ces étudiants s'inscrivent au département de français avec un faible niveau de français, c'est pour pouvoir progresser et développer les compétences requises.



2.2. L'observation

L'étude a fait l'observation des cours de plusieurs semestres (3^e, 4^e, 5^e et 6^e) au département de français. Pendant ce processus elle a assisté à des séances d'exercices d'expression et de compréhension orale. C'est ce qui confère à cette investigation une approche épistémologique de terrain. La première séance concerne la diffusion d'une séance vidéo dans laquelle l'étudiant va découvrir un jeune homme. Celui-ci répond oralement aux questions posées par le professeur. Qui est ce jeune homme ? Quel est son âge ? Où il travaille-t-il ? Sur la base de ces entretiens l'étude a recueilli un ensemble assez d'erreurs orales. Celles-ci seront traitées et analysées. La méthode utilisée ici est l'Approche Par Compétence (APC).

La deuxième séance est axée sur la présentation dans le but de faire connaissance.

Le professeur a commencé la séance en disant aux apprenants un « bonjour, ça va ? ». Certains ont répondu par un « bonjour, ça va bien, merci, et toi ? ». Il importe de l'occasion de faire un rappel sur la portée du tutoiement et du vouvoiement.

Le professeur pour lancer cette séance, pose aux étudiants une série de questions pour « chauffer le terrain » ou pour « donner aux étudiants l'envie d'apprendre » : « Comment tu t'appelles ? Quel âge tu as ? Où tu habites ? Quelle est ta nationalité ? Le professeur encourage les étudiants à donner leurs réponses et puis donne les bonnes réponses. Chaque étudiant doit saluer et se présenter en disant son prénom, son nom, son âge, son adresse et sa nationalité. Chaque apprenant se prêtera à ce jeu par tour de rôle.

La deuxième séance a commencé par la production orale. A ce niveau, les étudiants doivent lire à tour de rôle et à haute voix afin de tester leur compétence en matière de lecture. Cela met en et en évidence leur faiblesse de prononciation phonétique. À la fin du tour, les étudiants sont invités à relire le texte à haute voix. Chaque apprenant doit lire, au moins une ligne, afin de reconnaître les étudiants qui ont des difficultés latentes de prononciation. En cas d'erreur, ils sont corrigés immédiatement. Il a été constaté que le professeur utilisait un mélange de français et de l'arabe lors de cette séance. Mais, cela vise à encourager les étudiants à participer pleinement au cours et à s'exprimer en français en classe.



2.3. Questionnaires

Ce questionnaire a comme objectif la collecte des données liées à la pratique de l'oral en classe de FLE auprès des apprenants du département de français. Afin d'éviter la confusion et l'incompréhension avec les étudiants, de garantir l'anonymat et de leur motiver à nous répondre sincèrement, le but visé par l'étude et des sondages ont été expliqués aux enquêtés.

Cette enquête faite avec le questionnaire a été menée auprès de vingt-six (26) étudiants du département de français. Ils ont été choisis selon leur aptitude à répondre aux différentes questions. Ces vingt-six (26) étudiants constituent l'effectif total des étudiants du département. Ils ont respectivement le niveau A1, A2 et B1 du français langue étrangère. Parmi ces 26 étudiants, 16 sont du genre féminin, tandis que les 12 autres sont du genre masculin.

Le formulaire est composé de plusieurs questions. Elles sont réparties comme suit :

Dans une première partie, le public cible est identifié en fonction du sexe, de l'âge, de la matière du secondaire, du choix d'enseignement et d'une question générale sur la langue française.

La deuxième partie est composée des questions liées à la pratique du français.

La troisième et dernière partie renferme des questions portant sur les difficultés des étudiants à utiliser l'expression orale.

3. Analyse des questionnaires

Les réponses fournies par les étudiants seront analysées par ordre.

a) Aimes-tu la langue française ?

L'analyse des résultats explique que 92% des étudiants aiment bien le français. Elle souligne également que même ceux qui ne voulaient pas apprendre éprouvaient un amour profond pour la langue. En revanche, l'étude observe que 8% des étudiants n'aiment pas le français. Ils le jugent difficile. Cela est dû aux informations négatives reçues sur le français.

b) Est-ce votre choix d'étudier le français à l'université ?

Les résultats ont montré que sur près de la moitié des étudiants, soit 73 %, avait fait ce choix personnel, 14 % des étudiants pensaient que c'était un choix sous influence des parents, 13 % l'ont choisi au hasard pour obtenir un diplôme en un peu de temps. Malgré la différence des choix, la plupart des étudiants, soit 66 %, étaient intéressés par les exercices pratiques de français en classe, tandis que les autres 34 % n'étaient pas intéressés par les activités linguistiques.



c) Où est-ce que vous parlez français ?

Il est ressorti que la majorité des étudiants s'expriment en arabe à la maison. Cela n'incite pas, à bien des égards, à un bon usage de l'expression orale en français afin d'acquérir un niveau conséquent.

d) Quelles sont vos motivations pour apprendre le français ?

La motivation est un facteur très important dans l'apprentissage d'une langue étrangère. Les résultats ont montré que 15% des étudiants ont fait un tel choix parce qu'apprendre le français faciliterait l'apprentissage d'autres langues étrangères. C'est également la deuxième langue étrangère la plus enseignée après l'anglais. 30% des apprenants considèrent le français comme l'une des langues les plus importantes pour l'éducation. Pour cause, elle ouvre plusieurs portes sur le marché de l'emploi au niveau international. 55% pensent qu'étudier en France signifie avoir la possibilité de suivre un enseignement supérieur de qualité dans des grandes universités. Ce choix permet aussi d'avoir accès à un large éventail de sujets. Au nombre desquelles on peut retenir notamment les inventions techniques, technologiques, scientifiques, la mode, la finance, la musique, la médecine, *etc.*

e) Avec qui parles-tu le français ?

Les résultats obtenus indiquent que (64%) des étudiants communiquent avec leurs professeurs en français. Cela est dû au fait que l'enseignant incite avec plusieurs canons ses étudiants à parler entre eux et à discuter avec lui en français. Soulignons que, les étudiants timides ne réagissent pas aux questions posées par le professeur. En revanche, à la faculté, en dehors des cours, le résultat montre que 26% des étudiants discutent de manière informelle avec leurs camarades entre autres dans la cour de la faculté, dans la rue. Ce sont généralement des mots simples qui ne forment pas des phrases complètes. Enfin, nous avons observé que 10 % des étudiants s'entretiennent avec leurs amis en français à la maison et n'utilisent que quelques mots.

f) Avez-vous peur de communiquer en français ?

Il est à noter d'une part que 76% des étudiants s'abstiennent de parler en français par manque de confiance. Ils ont peur de se tromper et d'être ridiculisé. Ce sentiment semble est plus forte que leur désir d'apprendre la langue. En revanche, 24% d'entre eux aiment opportunément s'exprimer en français.

g) Parlez-vous français à la maison ?



Les étudiants qui ont répondu par oui ont des parents instruits qui connaissent le français. De ce fait, ceux-ci parlent français à la maison avec leur enfant. Le résultat démontre que le pourcentage d'élèves qui parlent français à la maison est faible. Cela a des conséquences sur leur apprentissage des langues étrangères à l'Université.

g) Où avez-vous des difficultés d'élocution ?

Sur 55% des cas, c'est l'intonation qui pose le plus de problèmes aux étudiants, suivi de 20% pour la prononciation. Le problème de liaison concerne 15% des étudiants. Quant à et l'élision le pourcentage est de 10%.

4. Discussion

Cette étude, s'est penchée sur les problèmes qui empêchent véritablement les étudiants de parler français. D'abord, les mots clés, l'étude a défini tels que l'apprentissage et la production orale. Ensuite, elle a suivi trois cours pour les besoins de la présente recherche. Enfin, l'étude a recueilli des informations auprès des étudiants par le biais de questionnaires et de discussions de groupe.

L'enquête et l'observation menées au département présentent une vision générale des différents problèmes liés à l'apprentissage du français à l'université Waddan. Elles ont révélé que les étudiants ne parlent pas français par manque de confiance en eux. A l'analyse, il se trouve qu'ils ont peur d'être ridiculisés. Ensuite, le cours se déroule sous le format d'un cours magistral. Cela ne nécessite pas la participation active de tous les étudiants. Le manque de connaissances préalables de la langue française avant d'entrer à l'université constitue un des obstacles majeurs pour l'apprentissage du français. Cette enquête a permis aussi de savoir que la plupart des étudiants ont plusieurs problèmes dont : Les difficultés phonétiques, certains étudiants ont moins de difficulté à prononcer les mots. D'autres ont une mauvaise connaissance en phonétique. Ils prononcent péniblement les mots, s'ils n'ignorent pas les intonations et les accents. Les difficultés grammaticales sont surtout liées aux accords, à la structure des phrases et à la reconnaissance du genre et du nombre de mots. Les fautes les plus courantes sont la conjugaison. Les étudiants ont du mal à choisir le mode ou le temps des verbes à conjuguer. La différence entre les verbes et les auxiliaires est aussi une des raisons qui empêche les étudiants de s'exprimer efficacement à l'oral en français, langue étrangère. De plus, il a été constaté que certaines difficultés concernant les conditions et la réalisation des activités orales en classe. Sur la base des réponses à l'activité d'observation en classe et de l'analyse des questionnaires, l'on s'est rendu compte que les élèves ont des problèmes oraux. Celles-ci expliquent



leurs difficultés à parler français. Soulignons que durant toutes les autres séances d'expression orale, la plupart des étudiants éprouvaient de grandes difficultés. Ils étaient dans l'incapacité de former des énoncés simples et à choisir des mots. Il a été aussi constaté que les étudiants ne pouvaient pas produire suffisamment de phrases exprimant clairement ce qu'ils voulaient dire. Lorsqu'ils devaient dire ou expliquer quelque chose, ils utilisaient des phrases simples et très souvent stéréotypées. L'environnement n'est pas propice pour parler et pratiquer le français. Il est une langue qui n'est pas utilisée dans la vie de tous les jours. La situation sociolinguistique du pays explique ce phénomène.

5. Recommandations

Grâce à l'analyse des difficultés, l'étude a élaboré plusieurs propositions dans le but d'améliorer le niveau d'expression orale des étudiants. Une liste d'activités a été dressée et peut être utilisée par les étudiants pour améliorer leur français. Ces différentes activités comprennent entre autres la pratique de la langue, l'amélioration du français, l'apprentissage et l'application des nouveaux mots appris, l'écoute de la Radio France Internationale (RFI), le visionnage de films français et la conversation en français. L'utilisation de supports tels que CD (compact disc) et DVD (Digital Versatile Disc) est importante pour améliorer l'expression orale des étudiants en classe. Le matériel audio et audiovisuel aide les étudiants à approfondir leurs connaissances et à pratiquer la langue. Pour pallier ces lacunes, il serait souhaitable de doter le département de français de moyens matériels (audiovisuels) permettant de transmettre adéquatement les expressions orales. Il serait intéressant que les enseignants considèrent les suggestions suivantes pour améliorer le niveau en français de leurs étudiants. Les étudiants peuvent préparer des exposés à la maison, écrire des dialogues, le fait de les mémoriser et de réciter ces exposés permettra d'améliorer l'expression orale de l'étudiant. Les devoirs de maison, des exposés et les interactions en français doivent être renforcés. Exemple : La classe est un magasin et les vendeurs fournissent des vêtements aux clients. Les élèves posent des questions à leurs camarades de classe sur l'activité. Les enseignants réservent 10 à 15 minutes pendant le cours pour l'interaction entre les étudiants. Il convient donc de planifier à l'avance une série de questions destinées aux étudiants afin de donner à chaque apprenant la possibilité de s'exprimer librement. Aménager des espaces ouverts ou fermés réservés à la pratique du français pour les étudiants de tous niveaux. Les étudiants ont besoin d'utiliser le français comme langue de communication. L'étude recommande l'organisation des activités



culturelles au profit des étudiants. Ces éléments contribuent à introduire la culture française dans un contexte interculturel au sein du département.

Conclusion.

Cette étude a accordé une attention particulière à l'enseignement et à l'apprentissage du français en Libye, plus précisément dans le département de français de la faculté de pédagogie de l'université d'Al Joufra. Pour ce faire, elle s'est penchée sur les obstacles qui empêchent les étudiants de parler français. Dans le but de connaître les difficultés des étudiants du département de français de Waddan à l'oral, un questionnaire a été élaboré. Cela nous a permis de mieux comprendre les difficultés des apprenants afin d'y remédier. L'objectif principal de cette étude est d'apporter des éléments de réponse significatifs à la problématique. Cela soulève des questions sur les origines des difficultés rencontrées à l'oral par les étudiants lors des cours d'apprentissage oral. Des analyses réalisées, il ressort que les étudiants maîtrisent peu la langue française. Ainsi, ils sont confrontés non seulement à des obstacles linguistiques, mais également à des obstacles psychologiques, comme la gêne de faire des erreurs et la peur de parler français. Cette étude souligne que la société et la famille ont un rôle important à jouer dans la fluidité orale et la qualité de la conversation des étudiants.

Bibliographie

ABDALLAH-Pretceille Martine, 1986, « *Vers une pédagogie interculturelle* », Publications de la Sorbonne et de l'Institut National de Recherche pédagogique, Paris, 223 p.

AYI-ADZIMAH, Daniel kwame, 2010, « *La maîtrise sémantico-syntaxique de la pronominalisation des compléments d'objets indirects en contexte ghanéen* ». Thèse de Doctorat : Université de Strasbourg, Strasbourg.

BRUNO Maurer, 2002, « *Contribution à une histoire de l'enseignement la communication orale à l'école primaire à travers une discussion sur les manuels scolaires* ». À Ela. Études de linguistique appliquée Volume 125, Numéro 1, 2002, pages 53.

CHRISTIAN Puren, 1991, *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Paris, C.L.E. International, coll. Didactique des langues étrangères, pp. 23-24



GAUSSEL Marie, 2017, « Je parle, tu dis, nous écoutons : apprendre avec l'oral », *Dossier de veille de l'IFE*, n° 117, avril. Lyon : ENS de Lyon.

GÉRARD Vigner, 2001, « *Enseigner le français comme langue seconde* », Paris, Clé international, 128 p.

GIRAUD Denis, 1972, « *Linguistique appliquée et didactique des langues* », Paris : Armand Colin-Longman, 168 p.

GOULLIER Francis, 2006, « *Les outils du Conseil de l'Europe en classe de langue* ». Paris : Didier, 127 p.

GUIMBRETIERE, Elisabeth, 1945, « *Phonétique et enseignement de l'oral* », Ed, Paris : Didier, Paris : Hatier, 95 p.

HERMAN Jacques, 1986, « *Analyse de données qualitatives* ». Paris, Masson, 183 p.

LOUIS Porcher, 1995, « *Le français langue étrangère : émergence et enseignement d'une discipline* », Paris, CNDP Hachette-Education, 105 p.

PETIT Larousse illustré, 2008, Entrée « Apprentissage ». Paris : Larousse.